



DEPARTEMENT
DES YVELINES

VILLE DU MESNIL-LE-ROI

Le Mesnil-le-Roi, le 26 janvier 2017

Chers Collègues,

Je vous confirme que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

JEUDI 2 FEVRIER 2017 à 21 heures

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

- **Compte-rendu de la séance en date du 24 novembre 2016**
- **Compte-rendu des décisions du Maire**
- **Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**
- **Opposition au transfert de la compétence PLU à la CASGBS**
- **Fixation du tarif d'occupation d'un local communal par l'association Bridge Club**
- **Demande de subvention auprès de l'Etat pour l'installation de la vidéo protection**
- **Demande de subvention auprès de la Région pour l'installation de la vidéo protection**
- **Dépenses à imputer à l'article 6232 (Fêtes et Cérémonies) du budget de la ville**
- **Indemnités de fonction des élus**
- **Election d'un membre au CCAS**

Cordialement,

Le Maire,




Serge CASERIS

Pièces jointes :

- Notes de synthèse
- Compte-rendu de la séance du 24/11/2016
- PLU : Clé USB
- Annexe 1 Indemnités de fonction

Secrétaire de séance : Claudette Des Serres